

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE CADARACHE

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Ce rapport a été approuvé par l'Assemblée générale réunie le 17 décembre 2008.

PREAMBULE

L'année 2008 aura été principalement marquée par les élections locales du mois de mars et par deux enquêtes publiques groupées concernant le démantèlement de deux installations nucléaires : l'ATPu et le LPC. Les élections locales ont conduit à un renouvellement des représentants des collectivités locales au sein de la CLI, tandis que les enquêtes publiques, sur les dossiers desquels le Préfet a invité la CLI à rendre un avis, ont mobilisé les membres de la Commission.

Au-delà de ces deux faits marquants, la CLI a poursuivi sa mission de suivi, de concertation et d'information dans le cadre des Commissions Environnement et Communication et du Groupe de travail Santé nouvellement créé.

Vingt-cinq réunions ont ainsi été tenues cette année dont les procès-verbaux sont librement consultables sur le site Internet de la CLI www.cli-cadarache.fr (rubrique : *L'activité de la CLI*).

1. L'ASSEMBLEE PLENIERE

L'Assemblée plénière s'est réunie à trois reprises en 2008.

➤ Le 23 avril 2008

Une première réunion de l'assemblée générale s'est tenue à l'INSTN (Cadarache) à la suite des élections locales de mars, avec les nouveaux représentants des communes et des départements.

L'Assemblée générale a procédé à la reconstitution du Conseil d'administration, des Commissions Environnement et Communication.

Elle a créé en outre deux groupes de travail : le groupe Santé et un groupe ATPu LPC pour l'étude des dossiers relatifs au démantèlement de ces deux installations.

L'Assemblée générale a également approuvé lors de cette réunion le rapport d'activité et les comptes 2007.

➤ Le 9 juillet 2008

L'assemblée plénière s'est réunie à St-Paul-lez-Durance. La réunion annoncée dans la presse s'est tenue dans la salle de cinéma et était ouverte au public.

Monsieur Kaname Ikeda, Directeur général d'ITER Organization, et Monsieur Bottereau représentant de l'Agence Iter France, ont présenté à la CLI la situation du projet ITER.

Monsieur Balandreau et Monsieur Bonneval du CEA/Cadarache ont présenté les rapports publics annuels prévus par la loi Transparence et Sécurité Nucléaire et par les arrêtés d'autorisation de rejets. Ces rapports, établis pour la seconde année, constituent les principales sources d'information pour assurer la transparence des activités du CEA/Cadarache.

Le premier rapport, intitulé « *Rapport Transparence et Sécurité Nucléaire 2007* », présente les dispositions prises en matière de sûreté et de radioprotection, les incidents et événements significatifs survenus durant l'année, les rejets des installations et leur impact sur l'environnement, et la situation des déchets entreposés sur le site.

Le second rapport présente les bilans relatifs aux rejets gazeux et liquides des installations nucléaires de Cadarache.

Monsieur Kueny, chef de la Division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et Monsieur Lion, inspecteur à la Division, ont présenté le bilan 2007 du contrôle et des inspections des installations de Cadarache.

➤ **Le 17 décembre 2008**

La troisième réunion de l'Assemblée générale se tiendra au Château de Cadarache, pour faire le point sur l'exécution du programme d'activité 2008 et approuver le programme et le budget prévisionnels 2009.

Les comptes-rendus des réunions sont publiés sur le site Internet de la CLI www.cli-cadarache.fr (rubrique *Activité de la CLI – L'assemblée plénière de la CLI*).

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en 2008.

➤ **Le 9 juillet 2008**

Au château de Cadarache sous la présidence de Monsieur Pizot, le Conseil d'administration a rendu les avis de la CLI qui avait été consultée par l'Autorité de sûreté nucléaire sur la demande de déclassement de l'installation Harmonie et par le Préfet sur les dossiers d'enquête publique relatifs à la mise à l'arrêt des installations ATPu et LPC.

C'était la première fois qu'en application de la nouvelle réglementation mise en place à la suite de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (décret du 2 novembre 2007), la CLI était consultée sur ces dossiers.

Mise en exploitation en 1965, Harmonie était un réacteur de recherche de faible puissance (1000 watts) principalement utilisé pour l'étalonnage neutronique de détecteurs et pour étudier les propriétés de matériaux sous flux de neutrons. Définitivement arrêtée en 2004, l'installation a été démantelée et sa déconstruction totale s'est achevée en 2007.

L'atelier de technologie de plutonium (ATPu), dont AREVA NC est l'opérateur et le CEA/Cadarache l'exploitant nucléaire, avait pour principale activité, jusqu'en juillet 2003, la fabrication d'éléments de combustibles à base d'oxydes d'uranium et de plutonium pour les réacteurs nucléaires. Depuis, l'établissement a procédé au conditionnement et à l'évacuation des matières valorisables restantes et est entré en juin 2008 en phase d'assainissement avant démantèlement. Le Laboratoire de Purification Chimique (LPC) avait pour fonction la réalisation de traitements et d'analyses chimiques en support de l'ATPu, ainsi que le traitement et conditionnement des déchets des deux installations. Les enquêtes publiques relatives à la mise à l'arrêt et au démantèlement des deux installations se sont déroulées du 9 juin au 9 juillet.

Le dossier relatif au déclassement d'Harmonie a été étudié par la Commission Environnement. Les dossiers relatifs au démantèlement de l'ATPu et du LPC ont été étudiés par un groupe de travail composé de :

- Madame Foucher (association Fare Sud),
- Madame Mercat (conseillère municipale de Beaumont-de-Pertuis),
- Monsieur Galizi (expert)
- Monsieur Massimino (syndicat CGT-PACA).

Ce groupe de travail a, en outre, rencontré les représentants du CHSCT et visité les deux installations.

Le CEA/Cadarache a répondu aux observations et questions formulées dans ces avis par courrier en date du 27 octobre pour Harmonie et du 7 novembre pour l'ATPu-LPC.

Les avis de la CLI et les réponses du CEA/Cadarache ont été publiés sur le site Internet de la CLI : www.cli-cadarache.fr

Le Conseil d'administration a examiné les conditions de déroulement de l'étude confiée à la CRIIRAD. Le programme d'une visite du Centre a été précisé sans possibilité toutefois de faire des mesures à l'intérieur du Centre, ni visiter certaines installations particulières, comme le souhaitait la CRIIRAD. Il est rappelé que cette étude confiée à la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) fin 2007 porte sur toutes les données disponibles relatives à la surveillance de l'environnement et aux rejets depuis la création du centre en 1959.

➤ **Le 20 novembre 2008**

Le Conseil d'administration s'est réuni à la mairie de Beaumont-de-Pertuis, sous la présidence de Madame Foucher, vice-présidente de la CLI, Monsieur Pizot ayant été empêché.

Le Conseil d'administration a approuvé les projets de programme d'activité et de budget prévisionnels pour 2009. Il a pris connaissance des réponses du CEA/Cadarache aux questions posées dans les avis rendus sur les demandes de déclassement de l'installation Harmonie et de démantèlement des installations ATPu et LPC.

Il a approuvé une demande de subvention complémentaire d'un montant de 5 500 euros adressée à l'ASN pour le financement de la réunion publique d'information organisée le 3 octobre à Jouques, dont le coût non prévu au budget prévisionnel 2008, s'est élevé à près de 10 000 euros.

Il a également approuvé les propositions de la CRIIRAD en date du 17 novembre 2008 concernant les délais et conditions de remise de l'étude en fonction des réponses du CEA/Cadarache. Début octobre, en complément des documents fournis par l'exploitant, la CRIIRAD s'est réunie avec le CEA/Cadarache pour une réunion de travail et une visite du site.

Le Conseil d'administration a pris connaissance du décret n°2008-1004 du 25 septembre 2008 autorisant le CEA à créer l'INB Magenta.

Enfin, il a pris connaissance de la lettre ouverte de démission des associations Médiane et AERE et approuvé la réponse de Monsieur Pizot, Président de la CLI.

1. LE BUREAU

Le Bureau de la CLI s'est réuni à trois reprises : les 20 février, le 21 mai et le 23 octobre pour suivre la mise en œuvre du programme d'activité de la CLI et préparer les réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.

2. LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Animée par Monsieur Francis Galizi, la Commission Environnement s'est réunie en 2008 à cinq reprises :

- Le 6 février 2008, pour examiner les rapports des commissions d'enquêtes publiques relatifs aux projets des nouvelles installations RJH, Agate et Magenta ;
- Le 21 mai 2008, pour étudier la note relative au projet de politique de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) concernant le démantèlement des installations nucléaires. Les observations de la Commission ont été transmises à l'ASN ;
- Le 25 juin 2008, pour examiner la demande de déclassement de l'INB 41 Harmonie, sur laquelle la CLI a été consultée pour avis par l'ASN;
- Le 10 septembre 2008, pour examiner les réponses du CEA/Cadarache aux questions et observations de ses membres concernant les rapports publics annuels 2007 ;
- Le 26 novembre 2008, pour examiner le décret d'autorisation de création de l'installation Magenta et les rapports rendus par les commissions d'enquêtes publiques ATPu et LPC. Madame Foucher, Monsieur Galizi et Monsieur Massimino qui ont participé au colloque de l'ANCLI « *Le tritium. Discret mais présent partout !* » à Orsay, le 4 et 5 novembre, en ont rendu compte à la Commission.

Lors de chacune de ces réunions, les derniers incidents survenus à Cadarache ont été passés en revue avec les représentants de l'exploitant qui ont répondu à toutes les questions des membres de la Commission.

Les comptes-rendus de ces réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI : www.cli-cadarache.fr (rubrique *L'activité de la CLI – La Commission Environnement*).

3. LA COMMISSION COMMUNICATION

En application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire, la CLI doit assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Cette information est principalement assurée par le bulletin trimestriel « *Clic Info* » et par le site Internet www.cli-cadarache.fr. En 2008, quatre numéros du Clic Info ont été publiés.

La Commission Communication, animée par Monsieur Daniel Massimino, chargée d'élaborer le Clic info, s'est réunie quatre fois à cet effet : les 27 février, 29 mai, 10 septembre et 26 novembre.

Les thèmes des dossiers traités dans les Clic info ont été les suivants :

- Clic info n° 22 (janvier-février-mars 2008) : *CLI de Cadarache : bilan et perspectives* ;
- Clic info n°23 (avril-mai-juin 2008) : *Projets RJH, Magenta et Agate : rapports des commissions d'enquêtes publiques* ;
- Clic info n° 24 (juillet-août-septembre 2008) : *Le contrôle des installations de Cadarache en 2007 : le rapport de l'ASN* ;
- Clic info n°25 (octobre-novembre-décembre 2008) : *Bilan 2007 des rejets du Centre de Cadarache*.

La Commission Communication a en outre organisé en 2008 une réunion publique d'information sur le thème « *Le tritium : quels dangers ?* » qui s'est tenue le 3 octobre à Jouques (de 17h à 20h au Foyer socioculturel).

Le tritium est un des éléments radioactifs (hydrogène radioactif) rejetés par certaines des installations nucléaires de Cadarache. Avec la mise en exploitation des nouvelles installations actuellement en construction sur le site du CEA/Cadarache ou à proximité (ITER), ces rejets devraient être dans l'avenir plus importants.

Plusieurs associations de protection de l'environnement ont exprimé leurs inquiétudes au vu de certaines études scientifiques récentes. Ces études conduiraient à réévaluer la toxicité du tritium.

Cette réunion publique a permis au public de prendre connaissance des données scientifiques et d'obtenir des réponses à ses questions.

Elaboré avec le concours de l'ASN, le programme de la réunion était le suivant :

Thème 1 - Le tritium : caractéristiques et impacts sur l'environnement et l'homme

Intervenants :

- Philippe Renaud, Chef du Laboratoire d'études radioécologiques en milieux continental et marin à la Direction de l'environnement et de l'intervention, IRSN « *Le tritium, ses origines et son comportement dans l'environnement* ».
- Alain Rannou, Expert à la Direction de la radioprotection de l'homme, IRSN « *L'impact dosimétrique du tritium* ».
- Bruno Chareyron, Ingénieur en physique nucléaire, responsable du laboratoire CRIIRAD « *L'avis d'un expert associatif* ».
- Suzanne Gazal, enseignant-chercheur à l'Université de Toulouse, Présidente du Comité scientifique de l'ANCLI « *Quelques interrogations concernant le transfert du tritium dans l'environnement et ses effets biologiques et sanitaires* ».

Thème 2 - Les rejets de tritium à Cadarache

Intervenant :

- Henri Maubert, Adjoint au Responsable du Service Communication, CEA-Cadarache « *Le tritium dans les installations nucléaires : mesures et calculs d'impact, l'exemple du site de Cadarache* ».

Cette réunion d'information étant organisée à l'attention des populations des communes voisines de Cadarache, une importante action de communication a été mise en œuvre :

- Réalisation d'un dépliant tiré à 10 000 exemplaires et d'une affiche tirée à 800 exemplaires, adressés en nombre aux mairies, aux associations, aux cabinets médicaux, aux pharmacies et aux hôpitaux dans un rayon de 20 km autour de Cadarache.
- Publication dans la presse locale (La Provence éditions Aix, Alpes et Vaucluse, Var Matin Ouest) d'une annonce 9x9 cm (samedi 27/09, mardi 30/09, mercredi 01/10, jeudi 02/10 et vendredi 03/10).
- Diffusion d'un communiqué de presse aux médias.

Environ 120 personnes ont participé à la réunion publique d'information.

Chacun des thèmes a été suivi d'un temps pour le débat et les questions du public. Comme cela a été exprimé par plusieurs personnes de l'auditoire, certaines des interventions, assez techniques, étaient difficiles à comprendre pour les personnes non averties. Plusieurs militants d'associations écologistes ont par ailleurs exprimé leur opposition aux activités nucléaires de Cadarache et notamment au projet ITER.

Monsieur Carlos Alejaldre, Directeur pour la sûreté et la sécurité d'ITER Organization, Monsieur Wellhoff, Président du Comité de défense de l'environnement Jouques-Peyrolles et Monsieur Laurent Roy, Délégué territorial de l'ASN, ont été invités à intervenir à la tribune. Ce dernier a annoncé la constitution d'un groupe d'experts par l'ASN dont les résultats des travaux seront connus courant 2009.

Il ressort de cette réunion que des incertitudes demeurent sur les éventuels dangers du tritium. De nouvelles études scientifiques doivent donc être conduites pour améliorer la connaissance du sujet.

L'intervention d'un animateur extérieur a permis un bon déroulement de la réunion et une gestion satisfaisante des prises de parole.

Il a été rendu compte de cette réunion dans le journal La Provence le 7 octobre.

Enfin, Monsieur Massimino, animateur de la Commission Communication, a organisé le 20 novembre 2008 avec le concours de Madame Mercat, représentante de la commune de Beaumont-de-Pertuis, une réunion à la mairie de Beaumont-de-Pertuis à laquelle ont été conviés les représentants des communes membres de la CLI.

Son objet était d'améliorer la diffusion du Clic info et de trouver d'autres relais d'information, tels les bulletins municipaux, les sites Internet des communes ou des réunions locales d'information.

Monsieur Pizot, maire de St-Paul-lez-Durance, Monsieur Berge-Laval, maire de Beaumont-de-Pertuis, Monsieur Latil, conseiller municipal de Beaumont-de-Pertuis, Monsieur Pierre, conseiller municipal de Sainte-Tulle, Monsieur Carle, adjoint au maire de Corbières, et Madame Timhadjelet, conseillère municipale de Mirabeau ont participé à cette réunion. Plusieurs pistes ont été identifiées pour améliorer cette information qui devront être étudiées avec les autres communes et qui seront mises en oeuvre en 2009.

4. LE GROUPE SANTE

Ce groupe de travail a été créé sur la proposition de Madame Foucher, représentante de l'association Fare Sud, pour étudier l'impact sanitaire des activités nucléaires. Tous les membres de la CLI intervenant dans le milieu médical ont été invités à y participer. Réunis le 25 juin, les membres du groupe de travail ont arrêté le programme suivant :

- prendre contact avec les différents organismes concernés par le sujet, notamment l'Ordre des médecins, l'Association des Médecins PACA, l'Observatoire régional de la santé et l'ANCLI ;
- réunir la documentation existante relative aux recherches et études sur les faibles doses, le tritium et les codes de calcul d'impact ;
- réaliser un questionnaire et un dépliant d'information pour les professionnels de santé ;
- réaliser une brochure d'information sur les faibles doses de radioactivité ;
- établir un projet d'étude épidémiologique au niveau local ;
- obtenir dans le cadre de l'ANCLI la mise en place d'un registre des cancers dans tous les départements.

5. VISITES DU SITE

Une visite de l'installation La Rotonde, nouvelle plateforme logistique pour la collecte, le contrôle et l'expédition des déchets faiblement radioactifs produits par les installations de Cadarache, a été organisée pour les membres de la CLI le 21 mai. Ce jour-là, les membres de la CLI ont en outre visité les chantiers des installations Agate, Magenta et RJH.

Le groupe de travail pour l'étude des dossiers d'enquête publique relatifs au démantèlement des installations ATPu et LPC a visité ces deux installations le 3 juin 2008.

6. LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ANCLI

La CLI de Cadarache est membre de l'association nationale des CLI (ANCLI). A ce titre, des membres de la CLI ont participé aux travaux suivants de l'ANCLI :

- Monsieur Galizi a participé au Groupe permanent « *Territoires - Post-Accident nucléaire* » créé par l'ANCLI pour fédérer et soutenir les réflexions menées par les CLI sur les problématiques que poseraient aux territoires la gestion d'une situation post-accidentelle sur le moyen et long terme.
- Monsieur Galizi, Monsieur Taillard (association Médiante) et Monsieur Macabet (association Les Amis de la Terre de Vaucluse) ont participé à la réunion d'information organisée le 11 avril avec l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) sur une étude épidémiologique allemande portant sur les leucémies infantiles autour des centrales nucléaires en Allemagne.
- Madame Foucher, Monsieur Galizi, Monsieur Massimino et Monsieur Mercier ont participé au colloque sur le thème « *Le tritium, discret mais présent partout !* » organisé les 4 et 5 novembre à Orsay.
- Monsieur Galizi a participé à une Journée scientifique organisée le 6 novembre à Paris par l'IRSN sur la gestion des risques nucléaires et radiologiques.

- Monsieur Galizi accompagné du secrétaire de la CLI ont participé le 10 décembre à la 20^e conférence nationale des CLI organisée à Paris par l'ASN en partenariat avec l'ANCLI, sur le thème « *Les moyens d'action des CLI* ». Au programme, des tables rondes ont porté sur des questions au cœur des préoccupations des CLI : Comment développer l'information faite par les CLI ? Sur quelle expertise les CLI peuvent-elles s'appuyer ? De quelle formation les CLI peuvent-elles bénéficier ?

7. DEMISSION DE DEUX ASSOCIATIONS

Par une lettre ouverte en date du 12 octobre 2008 adressée au Président de la CLI, les associations Médiane et AERE (Association pour les Energies Renouvelables et l'Ecologie) ont démissionné de la CLI. Le principal motif de démission est que ces associations auraient demandé « *sans relâche et sans succès, le financement d'une expertise indépendante pour mesurer l'impact de l'ensemble des nombreuses installations de Cadarache sur l'environnement et la santé des travailleurs et des populations* ».

Le Président de la CLI a répondu à cette lettre ouverte le 20 novembre 2008.

Cette démission a fait l'objet d'un article dans La Provence le 24 novembre dans l'édition d'Aix-en-Provence et le 25 novembre 2008 dans l'édition de Manosque.

ANNEXES :

1. Avis de la CLI sur la demande de déclassement de l'installation Harmonie ;
2. Réponse du CEA/Cadarache aux questions de la CLI concernant le déclassement d'Harmonie ;
3. Avis de la CLI sur les dossiers d'enquête publique relatifs aux demandes de mise à l'arrêt et de démantèlement des installations ATPu et LPC ;
4. Réponse du CEA/Cadarache aux questions de la CLI concernant le démantèlement de l'ATPu et du LPC ;
5. Proposition de la CRIIRAD (17/11/2008) ;
6. Dépliant d'annonce de la réunion publique d'information « *Le tritium : quel dangers ?* »
7. Article du journal « La Provence » du 7/10/2008 ;
8. Lettre ouverte des associations Médiane et AERE ;
9. Réponses du Président de la CLI aux associations Médiane et AERE ;
10. Articles du journal La Provence du 24/11/2008 et du 25/11/2008.